

**FLN : IL RÉUNIT AUJOURD'HUI LES MOUHAFEDHS****Le plan de bataille de Saâdani**

**Le secrétaire général du Front de libération nationale, Amar Saâdani, a convoqué l'ensemble des mouhafedhs pour une réunion, aujourd'hui samedi, au siège du parti à Hydra, sur les hauteurs d'Alger, et ce, à partir de 11h. Une réunion à laquelle aucun ordre du jour n'a été préalablement fixé, une première dans l'histoire de l'ex-parti unique.**

**Kamel Amarni - Alger (Le Soir) -** En tout cas, rien n'a été précisé dans le texte de la convocation adressée aux concernés. Ce ne sera pas la seule «surprise» pour autant. Tous les mouhafedhs ont été, en effet, invités à se présenter à la réunion munis de leurs cachets humides, ce qui est également une première du genre. «Jamais cela ne s'était fait auparavant avant Saâdani», nous confie une source au parti. A vrai dire, et à se fier déjà aux deux précisions suscitées, il est évident que le seul objectif de la réunion d'aujourd'hui est d'amener les mouhafedhs, qui représentent la base au niveau natio-

nal, à faire allégeance à l'actuel patron du FLN.

Dans cette espèce de guerre des tranchées avec ses opposants, Saâdani tente ainsi d'étouffer le camp d'en face. Dans de telles conditions, il faut donc s'attendre tout naturellement à voir les mouhafedhs invités à conclure leur réunion par une motion de soutien au secrétaire général.

C'est d'autant plus vital pour lui que, depuis quelques jours, les rangs de ses contestataires se sont renforcés par un renfort d'un très gros calibre : Tayeb Louh, le ministre de la Justice en exercice, rien que cela !



Saâdani tente d'étouffer le camp d'en face.

Certes, Louh a pris le plus grand soin de ne jamais s'impliquer de manière publique et voyante avec les «redresseurs». Mais au FLN, où ce genre de manœuvres est vraiment ancré dans les mœurs, nul n'ignore désormais que c'est bel et bien Tayeb Louh qui

mène cette nouvelle «campagne». A travers deux militants du parti, cadres respectivement au ministère de la Justice et celui du Travail et de la Protection sociale. Ce que craint Saâdani est surtout la confusion qui saisisait une base désemparée.

Si Amar Saâdani avait été imposé de force par Abdelaziz Bouteflika, fin août 2013, à la tête du parti, un coup de force qui constitue d'ailleurs sa seule «source de légitimité», son désormais nouveau rival est également l'un des plus proches de l'actuel locataire d'El-Mouradia et un membre de premier plan du puissant cercle présidentiel depuis 2002.

La confrontation avec Tayeb Louh ne peut plus, dès lors, avoir lieu sur ce terrain si avantageux pour l'actuel SG du FLN, qu'est le soutien à Bouteflika. Au FLN, tout comme dans l'ensemble des partis ou organisations du pouvoir, il suffit effectivement de «taxer» son opposant «d'anti-Bouteflika» pour s'en débarrasser sans coup férir.

Avec comme vis-à-vis un Tayeb Louh, la donne change radicalement et, pour le contrer, il faudra, cette fois-ci, à Saâdani, un surcroît d'imagination...

K. A.

**EN RAISON DE LA LENTEUR DES RÉFORMES POLITIQUES****Le PT décrit un climat politique lourd**

**Climat politique «lourd» et «manque de visibilité» caractérisent la situation politique nationale, selon l'analyse du Parti des travailleurs qui réunissait jeudi le secrétariat du bureau politique.**

**Nawal Imès - Alger (Le Soir) -** Le Parti des travailleurs revient à la charge pour pointer du doigt, une fois de plus, les lenteurs dans les prises de décisions relatives aux réformes politiques.

A l'issue d'une réunion de son secrétariat politique, le parti de Louisa Hanoune a rendu public un communiqué dans lequel il décrit un climat politique «lourd» et un manque de lisibilité en raison du silence observé sur la réforme politique et constitutionnelle qui représentent «des engagements essentiels du président de la République lors de la campagne présidentielle».

Autre sujet d'inquiétude pour le Parti des travailleurs, les déclarations du ministre de l'Industrie au sujet de la règle 51-49. Sa non-inscription dans le futur code des investisse-

ments inquiète la formation de Hanoune qui rappelle que «la mise en œuvre de la règle 51-49 a déjà montré des lacunes par l'absence de dispositions limitant le partenaire national au seul secteur public ainsi que par l'absence de l'obligation de financement des 49% revenant aux partenaires étrangers par les fonds propres de ce dernier».

Le PT dit craindre que l'abandon de cette règle n'ouvre la porte au «pillage étranger». Toujours sur un plan économique, le parti dit non au retour à la politique de privatisation et refuse que des entreprises publiques restruc-

turées grâce à de l'argent public soient cédées au secteur privé.

Sur un plan purement interne, le parti continue de préparer la conférence nationale de ses cadres ainsi que le congrès de l'organisation des jeunes du parti.

Concernant l'international, le PT reste mobilisé autour de la question palestinienne et organisera des regroupements politiques à l'occasion de la commémoration du 67<sup>e</sup> anniversaire de la partition de la Palestine.

N. I.

**L'APN REPRENDRAS SES TRAVAUX LE 23 NOVEMBRE****L'examen de plusieurs textes au menu**

**L'Assemblée populaire nationale a arrêté son agenda pour les prochaines semaines et reprendra donc ses travaux le 23 novembre en séances plénières. Les travaux lors de cette prochaine plénière seront consacrés à la présentation et à l'examen du projet de loi relatif aux assurances sociales.**

**F-Zohra B. - Alger (Le Soir) -** Il s'agit ainsi de l'examen du projet de loi amendement et complétant la loi 11-83 relative aux assurances sociales.

La prochaine séance se tiendra le 24 novembre prochain et sera consacrée à la présentation et à l'examen du projet de loi relatif à la modernisation du secteur de la justice. Il s'agira aussi pour la plénière suivante de la présentation et l'examen du projet de loi relatif à la signature et à la certification électroniques.

Par ailleurs le programme du mercredi 26 novembre concerne le vote en séance plénière des projets de lois relatifs aux mutuelles sociales ainsi qu'à la création du fonds de pensions alimentaires.

Par ailleurs, le bureau a examiné 40 amendements proposés autour du projet de loi relatif aux mutuelles sociales en plus de l'examen de 23 amendements proposés sur le projet de loi portant création du fonds de pensions alimentaires. Ceci avant de soumettre les amendements répondant aux conditions légales aux deux commissions concernées en vue de leur examen par leurs auteurs des amendements. Par ailleurs et après l'examen des questions soulevées, le bureau de l'APN a approuvé 12 questions orales et 17 autres écrites avant que ces dernières ne soient soumises au gouvernement.

F.-Z. B.

**CONSENSUS NATIONAL****L'ANR exprime son vif intérêt**

**La date de la conférence nationale portant reconstruction du consensus national sera arrêtée de concert avec tous les partenaires de cette initiative dont le FFS se dit seulement le «facilitateur».**

**M. Kebci-Alger (Le Soir) -** C'est ce que le Premier secrétaire national du FFS a affirmé hier vendredi, dans un point de presse conjoint avec le secrétaire général de l'ANR au bout de leur rencontre d'un peu plus d'une heure. Et elle ne sera fixée, qu'une fois, précisera Mohamed Nebbou, l'évaluation des concertations d'avec la classe politique, les personnalités nationales et les acteurs syndicaux et associatifs faite.

Mais il tiendra à qualifier les 24 rencontres de la direction nationale que le plus vieux parti

d'opposition a déjà eues, de «positives» et que de «grands pas sans préalables» ont été franchis. Un satisfecit qui sera néanmoins «contredit» aussitôt par le «pas de touche à la légitimité des institutions de la République» brandi par le patron de l'ANR. Pour Belkacem Sahli, il n'est pas question de «remettre en cause les institutions élues» et de «ne s'en tenir qu'à la volonté populaire», lui qui n'a jamais douté de la transparence et de la régularité des derniers scrutins pour avoir été même représentant du président-candidat dans la commission nationale de surveillance de l'élection présidentielle du 17 avril écoulé. Sahli se voudra même «pédagogique» en invitant à ne pas trop se focaliser sur la «terminologie» dans la qualification de la situation du pays mais plutôt sur le contenu : soit «comment aller de l'avant et consolider les acquis».

Faisant abstraction de ces «conditions», le

Premier secrétaire national du FFS se limitera à affirmer que «tout le capital de crédibilité dont jouit le parti sera mis au service du pays» tant il s'agira de «réunir tous les Algériens autour d'une même table».

«Tous les Algériens, sans exclusive, sont concernés par ce projet», se limitera Nebbou à répliquer à une question au sujet de probables invitations de bien d'autres personnalités nationales à l'image des Mokdad Sifi, Ahmed Benbitour, Saïd Sadi, Rédha Malek et autres figures de la mouvance verte.

A noter que même si Sahli fera part du grand intérêt du parti pour l'initiative du FFS, il dira que la décision finale de l'ANR sera arrêtée par le bureau national qui tiendra samedi prochain une réunion élargie aux responsables du parti au niveau des wilayas.

M. K.

**BÉJAÏA : APRÈS AVOIR ÉTÉ RELÂCHÉ PAR LE PARQUET DE BÉNI OURTILANE****Rachid Nekkaz jeté en cellule à Seddouk**

**En marche à pied depuis la ville de Khenchela le 1<sup>er</sup> novembre dernier pour action pacifique, initiée par son mouvement «pour la jeunesse et le changement», Rachid Nekkaz a passé ses dernières quarante-huit heures dans une cellule isolée du commissariat de police.**

La mésaventure de l'ex-candidat à l'élection présidentielle de 2014 semble prendre une autre tournure cette fois. Toutes les administrations ont été instruites par de hautes autorités de l'Etat de chasser le marcheur «génant» et de l'éloigner le plus tôt possible des grandes agglomérations, avons-nous appris de sources sûres.

Après avoir été interpellé et remis à l'ordre par le parquet de la ville de Béni Ourtilane, relevant de la wilaya de Sétif, ce dernier a été arrêté

à la manière d'un «fugitif» par les policiers de la localité de Seddouk, dans la wilaya de Béjaïa. Rachid Nekkaz ainsi que ses trois accompagnateurs ont été immédiatement embarqués au commissariat de daïra à leur arrivée dans la cité de Cheikh-Ahaddad avant d'être auditionnés à tour de rôle. Une fois la procédure d'usage terminée, les services de police ont été instruits de séparer les quatre marcheurs en deux groupes. Le leader du mouvement ainsi qu'un de ses accompagnateurs ont été placés dans deux cellules sur place, alors que les deux autres ont été transférés dans un autre commissariat, celui de la daïra d'Ouzellaguen en l'occurrence. A notre arrivée hier à Seddouk, il régnait une ambiance particulière dans ledit édifice policier, où pratiquement tout le personnel du commissariat a été réquisitionné à l'occasion. Tous les services

étaient blindés d'effectif. De sources très proches de cette «rocambolique» arrestation, Nekkaz a été interpellé par la police loin de la ville, au point où personne à Seddouk n'était informé de l'arrestation de l'ex-candidat à la présidentielle. «Sincèrement je ne suis pas au courant, d'autant plus que j'habite juste en face du commissariat, et je peux même vous confirmer que personne ici à Seddouk n'a été informé de cette arrestation de Nekkaz puisque je fais partie aussi d'une association de la ville», nous dira un jeune citoyen de cette commune.

L'ex-candidat à la présidentielle sera traduit aujourd'hui en compagnie de ses trois camarades devant le parquet d'Akbou pour de nouvelles instructions après celles requises au niveau du tribunal de la ville de Béni Ourtilane jeudi dernier.

Kamel Gaci